

La résistance aux manœuvres antireligieuses à la CEDH

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 29 janvier 2010

Et l'intéressante intervention attribuée au nonce à Paris

Le rôle potentiellement révolutionnaire et clairement contraire à la souveraineté des Etats membres du Conseil de l'Europe joué par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) se manifeste de plus en plus mais rencontre une opposition réelle parmi ceux des élus européens qui n'ont pas honte de l'identité chrétienne de nos pays. On se souviendra que c'est la CEDH qui a donné raison en novembre à une Italienne, athée militante, qu'incommodait le fait de savoir que ses deux fils devaient voir quotidiennement des crucifix dans les salles de classe de leur école publique.

Dans une déclaration écrite, 27 députés à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont critiqué jeudi la CEDH, soulignant que cette décision est « politique » et « excède en cela les compétences de la Cour ».

« Nous nous inquiétons de la manière dont cette décision affectera les droits des pays dotés d'une religion d'Etat d'afficher des symboles religieux dans les espaces publics », écrivent les signataires. Ils rappellent que les crucifix « ne sont plus des symboles purement religieux, mais sont représentatifs de l'histoire et de l'identité italiennes ». Ils ajoutent que le jugement est en conflit avec le concept de « la marge d'appréciation », qui oblige la CEDH à prendre en compte les différences culturelles, historiques et philosophiques.

Il ne faudrait pas voir dans cette présentation quelque peu banalisée de la Croix vénérable autre chose qu'une banalisation de la foi elle-même. Il s'agit pour ces élus de défendre en terrain hostile nos droits de chrétiens. Il faut dire que les Italiens ont fort mal supporté l'ingérence de la CEDH et sa prétention de les priver d'une présence de symboles religieux pour lesquels ils sont prêts à se mobiliser avec vigueur.

On apprend au détour de cette affaire qu'un élu français à l'Assemblée du Conseil de l'Europe (APCE), a signé ladite déclaration : Jean-Claude Mignon (UMP) en a eu le cran. Alléluia !

En revanche, le même Mignon a échoué cette semaine à prendre la présidence du groupe conservateur PPE, majoritaire à l'APCE, qui est revenue au jeune député italien Luca Volonté, très engagé dans le combat pour la vie, la défense de la famille et la protection des droits des chrétiens dans notre Europe dont les racines sont chrétiennes et dont la vitalité et l'identité dépendent de la survie de ces racines.

Mais Jean-Claude Mignon regrette peut-être un peu de s'être engagé dans le groupe : il s'est

ému jeudi d'un courrier de la Nonciature apostolique de France demandant aux quelques 200 élus du PPE de s'opposer dans l'hémicycle à deux textes évoquant l'homosexualité et l'avortement et qui « posent de graves problèmes ». Il s'agit du rapport Gross, sur la promotion des droits gay, et du rapport Mc Cafferty, qui cherche à restreindre le droit d'objection de conscience à l'avortement, actuellement en discussion au Conseil de l'Europe. Pire : le courrier de Mgr Luigi Ventura, auquel l'AFP dit avoir eu accès, estimait « souhaitable » que le PPE s'exprime en faveur de Luca Volonté, « grand défenseur de la loi naturelle » pour la présidence du groupe.

C'est une ingérence, fulmine le député. Un nonce ose invoquer la position du Vatican sur des questions de droit naturel ! Il ose dire (raconte une agence de presse espagnole) que Volonté aurait « initié et coordonné » la rafale d'amendements qui a déjà fait repousser à plus tard l'adoption du rapport Gross, et même (ajoute l'agence) que ces amendements lui ont été soufflés par Rome !

Le Vatican n'a pas fait de commentaires, et l'on imagine qu'une certaine discrétion a pu être unilatéralement rompue.

Mais quand la franc-maçonnerie revendique son rôle d'initiateur et de promoteur des lois qui détricotent la société traditionnelle, par la voix d'Alain Bauer, ancien Grand Maître du Grand Orient dans un DVD diffusé par Le Point, comme Bernard Antony l'a expliqué mercredi soir à Radio Courtoisie, quand Bauer qualifie la franc-maçonnerie de « religion de la République », personne n'y trouve rien à redire.

Source : <http://www.present.fr/>

Bientôt : un compte-rendu plus précis des discussions à l'Assemblée parlementaire de l'Europe sur le rapport Gross (respect de l'orientation sexuelle) et le rapport Mc Cafferty (démographie et avortement).

© leblogdejeannesmits.